



Bisoños Usuarios de GNU/Linux de Mallorca y Alrededores | Bergantells Usuaris de GNU/Linux de Mallorca i Afegitons

¿ Pourquoi doit-on choisir la license GPL ? (4572 lectures)

Per Daniel Rodriguez, [DaniRC](http://www.ibiza-beach.com/) (<http://www.ibiza-beach.com/>)

Creat el 22/08/2001 13:25 modificat el 22/08/2001 13:25

Tout le monde a entendu parler de la licence GPL, mais pourtant il y a encore énormément de personnes se montrant effrayées au moment de libérer son code sous cette licence.

Si après avoir lu cet article, vous avez encore des raisons pour ne pas placer vos logiciels sous la licence GPL, je vous serais reconnaissant de m'exposer vos motifs, car j'ai l'impression qu'il ne vous en restera aucun.

[English version](#)⁽¹⁾ – [Versión en Castellano](#)⁽²⁾ – [Versió en Català](#)⁽³⁾

Article corrigé par Mr. Leullier en première lecture et Mr. Vantgher en deuxième lecture.

¿ Pourquoi GPL ?

GPL (GNU General Public Licence) **c'est une licence sur la propriété intellectuelle qui exige seulement que tous les logiciels qui intègrent des logiciels sous licence GPL soient aussi mis sous licence GPL.** C'est surtout une licence qui veut protéger la liberté du code, mais ¿ est-ce seulement ça ? Voilà la question à laquelle je vais répondre tout au long de cet article.

En considérant l'informatique, et en particulier la programmation comme une science, de la même manière que la chimie, la physique ou les mathématiques –même si tout le monde n'est pas d'accord– la vérité c'est qu'on n'a pas vraiment évolué. Contrairement à ce que tout le monde croit, il n'y a pas d'évolution sur la partie la plus importante, c'est-à-dire: **Les logiciels n'ont pas vraiment évolué.**

Depuis l'apparition il y a 20 ans des PC, l'utilisateur a toujours demandé les mêmes choses. Des logiciels pour remplacer la machine à écrire et des logiciels pour remplacer la caisse enregistreuse. Il y a 20 ans, il y avait déjà des programmeurs pour résoudre ces problèmes dans les petites et moyennes entreprises avec des machines à imprimer des tickets, des réseaux de TPV sur DOS, programmes de comptabilité, etc. Peut importe quel paradigme de programmation vous utilisez, et peut importe quelle est la technologie de vos objets ou la méthodologie de travail que vous suivez, parce que maintenant, 20 ans plus tard, les mêmes clients arrivent avec les mêmes problèmes et on doit résoudre les même problèmes que nos "ancêtres". C'est comme si un médecin qui a trouvé la solution contre le cancer décide de l'employer seulement avec ses malades en décidant de ne pas partager sa découverte avec le reste du monde. C'est à dire, si la médecine évoluait de la même façon que la programmation on serait encore en train de guérir la lèpre, la peste ou la malaria.

Si la médecine évolue, si la physique évolue, si la génétique évolue ... c'est surtout parce que les chercheurs partagent leurs découvertes. Ils savent qu'il n'y a aucune raison pour qu'une fois trouvée la solution à un problème il soit nécessaire de laisser les autres perdre 10 ans de plus pour résoudre le même problème. **Vous imaginez un monde où la pénicilline soit disparue le même jour que Fleming est mort? Vous imaginez un monde où seuls les anglais sauvent leur vie parce que seulement Fleming avait découvert la pénicilline? Vous trouvez ça ridicule? Comment quelqu'un pourrait-il cacher une découverte si importante rien que pour s'enrichir? Et s'il meurt et s'il emporte le secret avec lui? Doit-on attendre 10 ou 20 ans de plus pour que quelqu'un redécouvre la même solution?**

Alors que tout ça nous semble si évident quand on parle de médecine, c'est justement quand on parle de programmation qu'on n'a pas l'air de comprendre. Comment ça, il n'y a pas de comptabilité disponible pour toute l'humanité? Pourquoi n'y a-t-il pas de gestion commerciale en libre circulation? Sommes-nous condamnés à



écrire le même code que nos grands-parents et nos parents?

Pendant qu'on continuera avec ces idées de construction de logiciels fermés, secrets, occultes, et surtout protégés contre toute lecture du code pour que personne ne puisse lire et apprendre nos progrès, on est condamnés à l'échec. Ce n'est pas possible de faire évoluer le logiciel si on ne comprend pas qu'on doit partager les solutions globales avec le reste du monde.

La licence GPL essaie de nous faire comprendre que le chemin à suivre pour l'évolution c'est celui de partager les solutions. Alors, la licence c'est plutôt un piège moral. Si vous adoptez un programme sous licence GPL c'est que vous avez compris que c'est le chemin à suivre, et il devrait être inutile de vous rappeler que ce que vous faites devrait aussi être partagé avec le reste de l'humanité. Voilà le **vrai sens de la licence GPL**.

En ce moment, nous formons un petit groupe de programmeurs et nous nous sommes réunis pour montrer avec des faits et non pas seulement avec des mots que c'est le chemin à suivre. **BulmaGes** est né pour être **le premier logiciel de gestion sous licence GPL**. La plupart des personnes vivent de la vente de logiciels faits sur mesure. C'est normal d'ailleurs que certains d'entre nous aient une certaine peur à adopter la licence GPL en croyant que c'est comme "jeter des pierres sur son propre toit" – c'est un refrain espagnol, qui veut dire, faire quelque chose qui va nous être contre productif. –

La peur de faire un cadeau sans remerciement en retour

La question que tout le monde a dans la tête est la suivante: **¿ C'est bien que je travaille 1 an pour créer un produit et que n'importe qui, sans avoir mis 10 minutes à le créer puisse le vendre à mes clients potentiels?** Bien sûr, puisqu'il n'a rien investi il pourra le vendre meilleur marché, même gratuit! et comme il possède tout le code il pourra même donner du support au produit!! Et si il y fait des changements et l'améliore!! Alors zut! Il aura créé un produit meilleur que le mien en ne travaillant même pas 1 mois, tout simplement parce qu'il m'a volé 1 an de travail! .. C'est à ce moment qu'on se souvient de la condition de la GPL "**si tu profites de mon travail, je profite du tien**" ... je préfère en faire une lecture plus polie du genre "**en remerciement du progrès auquel vous m'avez permis d'arriver, je veux que mes progrès vous aident à faire un meilleur logiciel vous aussi**".

Mais les gens ont tendance à l'égoïsme et préfèrent prononcer la licence GPL d'une façon plus vulgaire "Vous me volez, je vous vole". Mais alors la doute tombe sur nous **¿ et si les lois ne sont pas respectées?** C'est à dire, qu'arrivera-t-il quand quelqu'un prend un produit GPL de grande répercussion et l'emploie pour en faire un logiciel propriétaire, encapsulé, illisible, inaccessible, ... etc. Il n'y a pas longtemps, quelqu'un me posait cette question: **¿ Comment nous défendre de ceux qui ne respectent pas la licence GPL ?**

La réponse fut simple, **il ne faut pas se défendre puisque ce sont eux les victimes.**

Voici une affirmation difficile à digérer. On emploie le mot **victime**, pour une personne ou une entreprise qui n'a pas dépensé un sou ni 5 minutes pour obtenir un logiciel qui il y a quelques mois aurait coûté 1 million de francs en frais de création. **Elle a économisé 1 million de francs de notre compétence et elle ne va même pas nous remercier ... et j'ai encore le culot de les appeler ¿victimes?.**

A vrai dire, on dirait que je poursuis la béatification parce que sinon il n'y a pas de façon de comprendre ... mais peut-être qu'il y a une façon de comprendre, n'est-ce pas?

D'un côté il y a le cas des gens qui adoptent la licence GPL et la respectent. Dans ce cas là, si notre logiciel de gestion est adapté pour une entreprise d'exportation de bois, nous aurons un produit pour entreprises d'exportation de bois sans avoir eu aucune dépense en temps ni en argent pour étudier ce nouveau marché. C'est à dire, on augmente le nombre de nos clients potentiels avec une gestion adaptée à des problèmes qu'on n'a pas eu à résoudre nous même, mais cela ne veut pas dire que la solution ne soit pas meilleure que si on l'avait fait nous même.

D'un autre côté il y a le cas des gens qui ne veulent ni adopter ni respecter la licence GPL. C'est le cas des gens qui prennent un produit GPL et le distribuent comme si c'était un produit propriétaire. Dans ce cas là, ils creusent leur propre tombe, puisque le logiciel est vivant et depuis le moment où ils l'ont pris, comme ils n'ont pas rendu à la communauté leurs modifications, ils ne pourront pas bénéficier ni de la maintenance, ni des améliorations que la communauté apporte sur les produits qui restent sous licence GPL. Le temps passe, et la maintenance de leur logiciel fermé sera insoutenable et surtout ils ne pourront pas évoluer si vite que la compétence, qui elle est protégée par la



communauté GPL et qui a profité de la liberté des logiciels GPL pour évoluer à une vitesse inespérée. **Le temps continue à passer et la compagnie qui avait voulu tromper les gens devra bientôt oublier son produit et se remettre à vendre le produit GPL, tout simplement parce qu'ils n'ont pas eu la capacité d'évoluer et de progresser comme les produits GPL, soutenus et entretenus par des programmeurs du monde entier.** Mais désormais, la compagnie a déjà vendu son produit propriétaire, elle a fait quelques changements et elle ne pourra pas réparer son erreur en volant à nouveau le produit GPL qui a tellement évolué depuis la première fois qu'il avait été volé. Elle est alors piégée, car elle devra entretenir elle-même un produit qui n'est plus à la hauteur de la compétence. Elle –je parle encore de l'entreprise voleuse– **aura des clients insatisfaits, avec des versions de logiciels peux évolués qui ne répondent plus à ses nécessités ni à celles du marché de la même façon que peuvent le faire les produits GPL.** C'est alors que l'entreprise qui n'a pas respecté la licence du GPL **verra comment les entreprises qui ont décidé de partager leurs progrès reviennent prendre leur place sur le marché, en le méritant, bien sûr.**

¿ Et si tout le monde vend le même logiciel GPL ? ¿ Cela pourrait-il détruire le marché des logiciels sur mesure ? ¿ Mais alors, tous les restaurants ne vendent pas le même coca-cola ? ¿ Est-ce là une raison pour que les bars et restaurants n'aient plus de compétence ? La même chose arrive avec n'importe quel produit universel. La formule de la pénicilline est universelle, chaque compagnie l'étiquette, la distribue et la vend aussi bien qu'elle le peut et cela n'a pas détruit le marché des entreprises pharmaceutiques. Même la formule du coca-cola est maintenant sous licence GPL (suffit de chercher open cola sur Google). C'est le même cas pour les logiciels. **BulmaGes** pourra être le même partout, mais le service sera différent. On ne doit pas s'inquiéter de vendre le même produit que la concurrence, il suffit de s'inquiéter de le vendre mieux, de donner un meilleur service, d'offrir de la valeur ajoutée au client, pour qu'il reste notre client, même si le produit est le même.

free: ¿ libre ou gratuit ?

Tout ça nous emmène sur un nouveau problème qui a deux solutions possibles. Une qui a tendance à survivre et l'autre qui finira par mourir tôt ou tard. Le point de vue qui finira par mourir c'est celui de Microsoft, le "shared-source". C'est à dire, maintenant le code des logiciels MS ne sera plus secret, on pourra le lire, mais bien sûr il faudra payer pour ça. Ah! Et bien sûr, c'est interdit que quelqu'un qui paie laisse lire le code à quelqu'un qui n'a pas payé. J'aime appeler ça une segmentation du marché. Chez Microsoft ils savent déjà qu'ils finiront par adopter la licence GPL, parce que Linux et les logiciels GPL ont évolué plus en 5 ans que Windows depuis les 20 dernières années, et ils ont déjà la trouille. Mais chez MS ils savent faire de l'argent, alors pendant qu'ils attendent le moment où il faudra libérer le code de façon gratuite ils essaient de faire de l'argent avec ceux qui veulent continuer à soutenir un système d'exploitation ("operating system" en anglais) qui est resté bloqué sur son "bureau" depuis plus de 10 ans.

La deuxième tendance est celle de l'"Open-Source". C'est à dire, celui qui désire lire le code, le compiler et l'exécuter est le bienvenu –puisque la force de l'"Open-Source" c'est d'avoir le plus grand nombre de personnes pour nous aider. Faire payer pour du code "Open-Source" c'est aller contre la philosophie du système. Mais là, il y a un problème, on ne peut pas faire payer un client pour quelque chose que l'on partage de façon gratuite avec toute l'humanité. C'est à dire, **on ne parlera pas de la vente de BulmaGes, de la même façon qu'on ne parle pas de la vente de Linux. Ce qu'on vend c'est de la valeur ajoutée, les guides, le support, l'entretien personnalisé, le service au client, les personnalisations, ... etc.**

Et nous voilà de nouveau avec les idées du début, **les idées et les logiciels qui donnent des solutions à des problèmes universels doivent être la propriété de l'humanité pour nous permettre d'évoluer.** C'est la seule façon de rendre service à nos clients, ne plus perdre de temps à résoudre le même problème chaque année, sinon nous occuper de résoudre ces petits problèmes qui font la différence entre nos clients et les vôtres. Ce n'est plus non plus nécessaire de faire payer au client pour la résolution de ce même problème, mais on pourra enfin lui faire payer chaque fois pour un problème différent qu'on aura résolu. C'est comme ça que le client sera content et nous aussi, on rendra sa vie plus agréable et il en sera remerçant.

Ceux qui n'ont pas compris que la licence GPL et l'"Open-Source" sont la seule façon d'évoluer dans le monde des logiciels, s'en rendront compte tout simplement trop tard. A l'époque les entreprises d'informatique sont apparues comme des boutiques à côté des plages. L'heure est venue pour ceux qui ne comprennent pas la profondeur des logiciels de revendre des souvenirs une autre fois.

Adopter la licence GPL et distribuer les logiciels en "Open-Source" ne sera plus longtemps une alternative, sinon la seule façon de continuer vivant sur ce marché.



Libérez vos logiciels sous GPL ou simplement, souffrez les conséquences de ne pas le faire. C'est votre choix.

Lista de enlaces de este artículo:

1. <http://bulma.net/body.phtml?nIdNoticia=817>
 2. <http://bulma.net/body.phtml?nIdNoticia=813>
 3. <http://bulma.net/body.phtml?nIdNoticia=819>
-

E-mail del autor: danircJUBILANDOSEbulma.net

Podrás encontrar este artículo e información adicional en: <http://bulma.net/body.phtml?nIdNoticia=816>